



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 294 370
AU 270, RUE D'AMBRE

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **15 septembre 2025 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le lot 6 294 370, au **270, rue d'Ambre**, dans la zone P-159.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5000 de zonage* :

- Un pourcentage de maçonnerie de 31 % sur la façade principale du bâtiment au lieu d'un minimum de 80 %.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 28 août 2025

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques